



Transport
Canada

Transports
Canada

**PLACE DE VILLE
TOUR « C », 330, RUE SPARKS
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0N5**

28 novembre 2019

ADDENDA NO. 3

**Sujet : Demande de Proposition: T8080-190207-1
Analyse économique et évaluation d'entreprise pour soutenir l'évaluation de l'acquisition
proposée de Transat A.T par Air Canada.**

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (n° 3) vise à informer les soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à soumissionner. La question et la réponse est indiquées dans l'*annexe A-1*, ci-jointe.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Natasha Blackstein
Spécialiste désignés des marchés
Téléphone: (343) 550-2321
Courriel: natasha.blackstein@tc.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

L'annexe A-1

- Q1.** La demande de proposition nous demande de fournir «les coordonnées du client» pour les personnes pouvant confirmer les détails des projets connexes. Un certain nombre de projets sur lesquels nous travaillons sont entièrement confidentiels ou la nature du travail est propriétaire. La demande de proposition exige-t-elle que nous fournissions les coordonnées dans toutes ces circonstances? Si oui, serons-nous disqualifiés ou notre pointage sera-t-il réduit si le contact ne peut que confirmer que nous avons travaillé sur un projet et ne pas fournir de détails sur celui-ci?
- R1.** Les coordonnées sont destinées à permettre à Transports Canada de vérifier et de confirmer que les soumissionnaires ont travaillé sur des projets connexes. Si les informations de contact ne peuvent pas être fournies, et uniquement pour des raisons de confidentialité, le soumissionnaire peut fournir une autre méthode de confirmation, telle que des factures indiquant le travail effectué par le soumissionnaire. Si le soumissionnaire ne peut pas fournir ces coordonnées, il devra fournir une justification.
- Q2:** En raison de la complexité des exigences de la DP, de la diversité des compétences à combiner et du temps estimé nécessaire pour répondre à ces exigences, la Couronne pourrait-elle envisager de prolonger de deux semaines la date de clôture?
- R2:** Aucune autre prolongation ne sera accordée à la date de clôture.